

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 26 mai 2014, à 8h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M. Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
Stéphanie Gagnon, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Recommandations dossier réfection rue des Saules : Plan d'intervention
2. Projet de règlement d'emprunt (Avis de motion)
3. Développement économique Canada pour les régions du Québec : Programme Initiative d'investissement local (ILL) : Autorisation de présentation d'une demande pour le Centre des Loisirs

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2014-05-108

RECOMMANDATIONS DOSSIER RÉFECTION RUE DES SAULES : PLAN D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT l'état de la rue des Saules qui se dégrade d'année en année;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence n'est pas encore annoncé;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention sera probablement prioritairement utilisée pour l'eau potable et l'eau usée;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau plan d'intervention devra être réalisé avant de pouvoir utiliser des sommes de cette subvention pour des travaux de voirie et créant ainsi des délais;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau plan sollicitera, lui aussi, des budgets et des processus administratifs ;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation des surplus prévus au budget 2014 pour la phase II de la Résidence Dorée sera reportée ultérieurement;

CONSIDÉRANT QUE cette route donne accès aux principales infrastructures de la Municipalité telles que l'école primaire, le gymnase, le Complexe sportif, le Centre des loisirs et que les festivals ont lieu dans ce secteur ;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis sont déjà réalisés depuis 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les démarches pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour la réfection de la rue des Saules.

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2014-05-109

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT (AVIS DE MOTION)

Avis de motion est donné par Hélène Gagnon que lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt pour la réfection de la rue des Saules sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2014-05-110

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE CANADA POUR LES REGIONS DU QUEBEC :
PROGRAMME INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (ILL) : AUTORISATION
DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE POUR LE CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire mettre à niveau l'immeuble du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT le Programme de Développement économique Canada pour les régions du Québec « Initiative d'investissement local » mis sur pied par le Gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble répond à toutes les conditions d'admissibilité du programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation d'une proposition dans le cadre du Programme Initiative d'Investissement Local (ILL) de Développement économique Canada pour les régions du Québec;
- autorise la directrice générale à signer tous les documents nécessaires;
- s'engage à assumer 50% des coûts du projet de réfection du Centre des Loisirs.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale